

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 14 décembre 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
Valère Huet
Patrick Simony
Denis Fortin

Mmes Nathalie Francoeur
Laurence Beaudoin

Absence : aucun

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très.et Léona Francoeur, sec-sdj. de même que monsieur Yvan Pruneau ins.mun.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #280-12-15

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de novembre

5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)

- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer

9- Résolutions et règlements:

- 9.1 : achat pneus vidange (les 4 autres derniers)
- 9.2 : dates résolution année 2016
- 9.3 : projet maison des aînés
- 9.4 : demande de citoyen (en suspend)
- 9.5 : demande du 1B, route Langlais (Yvan)
- 9.6 : Fonds de visibilité Cartier Énergie
- 9.7 : vacances restantes Léona
- 9.8 : dépenses redevances éolien
- 9.9 : party bénévole bibliothèque
- 9.10 : échange terre
- 9.11 : nettoyage ponceau route municipale
- 9.12 : réunion centre de tri
- 9.13 : trailer
- 9.14 : budget HLM
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS

Résolution # 281-12-15

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 novembre 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 novembre 2015, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 novembre 2015 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 282-12-15

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 novembre 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 novembre 2015, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 novembre 2015 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

1. Avis public du budget : Spéciale le 18 Décembre à 19h30
2. Commissions des lésions professionnelles : Dossier Jacques Côté
3. CSST : Sommes versées au 31 Octobre
4. Centre Action Bénévole : Guignolée 6 Décembre
5. Affaires municipales : Programme aide personnes paiement de taxes
6. MMQ : Formation en partenariat avec la Combeq
7. Régie intermunicipale : Énergie éolienne
8. Directeur général des élections du Québec : Élection du 5 Novembre 2017, opération division du territoire en districts électoraux au début de 2016
9. UMQ. Rapport de la commission Charbonneau
10. Québec Municipal : Projet améliorer la santé des citoyens

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame la mairesse demande à chaque membre du conseil de faire un bref compte rendu de leur dossier respectif.

7 - ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} novembre AU 30 novembre 2015

Résolution # 283-12-15

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de novembre de la municipalité pour un montant de 130 743.64\$, ceux des loisirs : août 19 519.52, septembre 12 246.34, octobre 2 138.74 et novembre 1 157.26\$. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal, incluant les salaires et heures supplémentaires de même que les écritures de fin de mois.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 284-12-15

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Laboratoire BSl : analyse d'Eau Octobre : 1 184.48 \$ et 213.78 \$
 2. Construction CMGP : travaux entrepôt : 13 554.43 \$
 3. Ok Pneus : Pneus camion vidange : 2 644.80 \$
 4. Maurice Bélanger paysagiste : 1 667.14 \$
 5. Groupe Ohméga : réparation électrique entrepôt : 5 501.55 \$
 6. Boucherie Le Rouge : jour du souvenir : 1 580.73 \$
 7. Xérox : versement semestriel : 2 125.82 \$
 8. Ministère Affaires municipales : Recu en trop 387 \$ et 658 \$..faut retourner ces montants
1. Mario Côté, location de débusqueuse : 1 530.00 \$
 2. BPR : honoraires : 6 711.21 \$ +62.71 \$+1 412.44\$ +237.60 \$+58.70 \$+18.04 \$ + 906.74 \$
 3. Groupe Ohméga : 3 620.29 \$ + 1833.85 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 285-12-15

Achat

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de quatre autres pneus pour le camion de vidanges portant le total à huit, au même prix soit 2 644.80\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 286-12-15

Calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER ET RÉSOLU :

QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2016**, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **19h30** :

- 11 janvier
- 14 mars
- 09 mai
- 11 juillet
- 12 septembre
- 14 novembre
- * 08 février
- * 11 avril
- * 13 juin
- * 22 août
- * 11 octobre
- * 12 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 287-12-15

Partenariat pour la réalisation d'un centre d'hébergement pour personnes âgées

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme, depuis plusieurs années, souhaite implanter une résidence pour personnes en perte d'autonomie,

CONSIDÉRANT QU'en 2013 elle a fait réaliser une étude des besoins en habitation pour les personnes âgées de 60 ans et plus et que des besoins sont réels dans le milieu;

CONSIDÉRANT QU'UN comité a été mis en place et que la première rencontre a débouché sur un partenariat possible;

CONSIDÉRANT QUE Multi-Services s'est montré très intéressé à être promoteur du projet avec la municipalité comme partenaire du milieu;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la municipalité de Cloridorme donne son accord à Multi-Services, corporation d'aide à domicile, et assure qu'elle sera partenaire et travaillera conjointement avec l'organisme promoteur à la réalisation du projet d'hébergement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 288-12-15

Diminution taxes/correctif changement d'utilisation

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à apporter les correctifs nécessaire au # de matricule 8048-28-9133 qui change d'utilisation pour entrepôt, donc enlever la taxe aqueduc (50\$) vidange (200) et PGMR (60\$) les taxes pour égout passent de une (1) unité à 0.75 unité comme indiqué dans le règlement d'emprunt 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

9.5 Résolution # 289-12-15

Agrandissement maison intergénérationnelle

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme recevait une demande afin d'émettre un permis de construction au 1-B, route Langlais;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement en question se faisait par-dessus la fosse septique de la municipalité et que le propriétaire s'engageait à faire en sorte que la fosse soit accessible en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire s'engage à ne faire qu'un perron escamotable;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QU'AUX conditions énumérées plus haut, le permis de construction pourra être émis.

QUE le propriétaire doit impérativement respecté ces conditions sous peine d'arrêt des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 289-12-15

Entériner la résolution # 279-12-15

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU D'ENTÉRINER LA RÉSOLUTION SUIVANTE :

Résolution # 279-12-15

Fonds de visibilité Cartier Énergie

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le solde du Fonds de Cartier Énergie pour l'année 2015 soit acheminé à la Fabrique de Cloridorme, à cause de leurs nombreux besoins qui sont plus criants que tout autre organisme pour le moment.

QUE la municipalité demande à Cartier Énergie d'acheminer le chèque au nom de la Fabrique de Cloridorme mais à l'adresse de la municipalité au 472, route 132 Cloridorme, G0E 1G0 et de faire diligence afin que nous puissions le recevoir et leur donner à la messe de minuit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 290-12-15

Vacances à payer

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la directrice est autorisée à payer une semaine de vacances restantes à la secrétaire adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 291-12-15

Dépenses à même le fonds de redevances éoliennes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme reçoit des redevances éoliennes qui doivent servir au développement économique et touristique selon l'entente passée avec Cartier Énergie éolien;

CONSIDÉRANT QU'à chaque année nous engageons du personnel supplémentaire afin de combler des postes au niveau touristique (préposée à l'accueil aux boutiques) et développement touristique (aménagement d'aires de repos, projet historique etc.);

CONSIDÉRANT QU'au cours des années passées la municipalité a absorbé ses frais à même son budget d'administration courante;

CONSIDÉRANT QUE ces actions concernent effectivement le développement touristique et peuvent être affectées aux redevances;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FORTIN CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE les dépenses suivantes sont affectées aux redevances tel que mentionné précédemment pour un total de 47 267.31\$.

Salaire des préposées aux boutiques pour un total de 26 382.02\$ plus salaire du préposé aux infrastructures 7 934.31 (n'inclus pas le projet Penelopp), le projet FAIR surplus de dépenses de 12 950.98\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 292-12-15

Bénévoles bibliothèque/repas de Noel

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU ; de payer le repas des bénévoles pour un montant de 72.32\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution # 293-12-15

Échange

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la transaction suivante : échange de l'ancien véhicule d'Urgence à monsieur Robert Francoeur contre les deux voyages de terre noire utilisée pour le jardin des tulipes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

9.11 Résolution # 294-12-15

Nettoyage ponceaux/route de la Colonie

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'inspecteur municipal à procéder
aux travaux suivants : nettoyage de ponceaux dans la
route de la Colonie en louant les services d'une
débusqueuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 295-12-15

Réunion au centre de tri

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et la
conseillère responsable du dossier récupération à
participer à une rencontre d'informations qui se tiendra
à Grande Rivière le 20 janvier prochain.

Les frais reliés à ce déplacement sont remboursés selon
la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution # 296-12-15

Achat trailer

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat d'un trailer au coût de
2 800\$ chez Wilbrod Bélanger et Fils,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 297-12-15

Budget 2016 OMHC

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le budget 2016 de l'Office
municipal d'habitation tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Rapport de l'inspecteur municipal

Finit l'entrepôt et la machinerie est prête pour l'hiver

11- Rapport du chef pompier

3 pompiers suivent une formation pour l'auto pompe et
trois autres pour les pinces de désincarcération

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Aucune question

Clôture de la séance

13-Résolution # 298-12-15

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière
